

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 37 (1929)
Heft: 2

Artikel: Avenches
Autor: Naef, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-29135>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ceux qui, chez nous, s'intéressent à l'étude et à la connaissance du passé peuvent ainsi rendre un hommage respectueux à la mémoire du défunt. Au nom de tous, nous prions sa famille, et spécialement Madame Maillefer, d'agréer l'expression de toute notre sympathie.

Eug. MOTTAZ.

AVENCHES¹

*Communication faite mercredi le 25 août 1926, à Avenches,
aux Sociétés :*

*Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie,
d'Histoire de la Suisse romande, et Pro-Aventico.*

Mesdames et Messieurs,

A la demande de M. Bosset², j'essayerai de résumer, en quelques mots, l'histoire constructive d'Avenches, de commenter le plan, que vous avez sous les yeux, et de donner quelques indications, qui pourront faciliter votre visite.

On ne sait malheureusement rien de l'oppidum gaulois : pas d'enceinte, pas de constructions, pas de nécropole, pas de monnaies; le nom d'*Aventicum*, celui de la déesse *Aventia*, quelques passages d'auteurs romains, quelques inscriptions, au musée local une pièce hors-ligne, le célèbre coin helvète pour la frappe des monnaies d'or, quelques fibules, quelques fragments de poteries, c'est à peu près tout ce qui parle aujourd'hui de l'origine gauloise d'Avenches.

Au point de vue constructif et monumental, on ne sait non plus grand'chose de la période, plus que séculaire, qui

¹ Grâce à la bienveillance de M. Frank Olivier, président du *Pro-Aventico*, nous pouvons joindre à ce travail une reproduction du plan d'Avenches.

² M. Louis Bosset, architecte, alors président de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie.

s'écoula de la rentrée des Helvètes jusqu'aux empereurs Flaviens.

Si l'on veut bien se reporter au plan, en notant tout d'abord l'endroit où nous sommes, on voit que l'enceinte romaine forme un vaste polygone irrégulier, de 5 kilomètres 650 mètres environ de périmètre, soit à peu près celui de la première enceinte d'Autun, j'entends celle du premier siècle.

Tout semble démontrer que c'est à Vespasien que l'on doit cette enceinte, construite soigneusement, tranquillement, en période de paix complète, et dans les matériaux de laquelle on ne trouve ni fragments d'architecture remployés, ni briques, ni tuiles, ni indices quelconques d'un travail hâtif. J'ai recueilli une monnaie d'argent de Vespasien au niveau de ses fondations. Le mode de construction par assises horizontales successives, régulièrement maçonnées, *non coulées*, dans toute l'épaisseur du mur, est celui des enceintes *originales* (je souligne) de Nîmes, d'Autun, de Fréjus, de Vienne, etc., avec lesquelles on peut établir nombre de rapprochements.

Une importante voie romaine traversait Aventicum du S.-O. au N.-E., la grande voie venant du Saint-Bernard par Martigny, Vevey, Moudon, pour se diriger sur Soleure et Vindonissa.

Cette artère principale détermina les deux entrées principales de la ville, les portes dites de l'Ouest et de l'Est. La première, que par analogie avec celle de Fréjus, et d'après les inscriptions de Grenoble, on me permettra de baptiser du nom de *porte de Rome*, n'existe plus au-dessus du sol, son emplacement seul est connu, mais son plan n'est pas encore fixé ; nous aurons à reparler de la seconde.

Les autres portes, très secondaires, tout au moins celles que nous avons pu fixer et étudier jusqu'ici, doivent être laissées de côté dans un exposé aussi sommaire.

La route qui reliait la porte de l'Est à celle de l'Ouest, divisait l'espace enclos en deux parties, à peu près égales : toutes les constructions romaines reconnues à ce jour, le Théâtre excepté, se sont trouvées dans la moitié du N.-O. ; on en a conclu à une population de 30 à 40,000 habitants, ce que je considère comme un maximum, à cause de la disposition, dans nos contrées, des habitations romaines, très espacées et peu élevées.

Malgré sa belle enceinte, Aventicum ne devait pas être une place bien forte ; à l'Est et au S.-E., des vallons, profondément encaissés, permettaient de s'approcher à couvert ; le terrain descend ensuite en pente douce vers le rempart, d'une façon aussi favorable pour l'attaque, que défavorable pour la défense : c'est par là, très probablement, que les flots des Allémanes se déversèrent sur la ville. Enfin, du côté Sud, la ville et les vallons mentionnés, sont complètement dominés par les hauteurs du Mont-de-Châtel. On est en droit de s'étonner que, fortifiant Avenches d'une façon aussi considérable et aussi étendue, les Romains n'aient pas établi d'emblée un solide castrum sur le Mont-de-Châtel, où se trouvait il est vrai un signal ; ce qui semble confirmer le bien fondé de cette observation, c'est que les Romains y construisirent en effet un castrum, mais bien plus tard, après la rude leçon de la prise d'Avenches par les Allémanes, qui mirent tout à feu et à sang.

L'enceinte présumée Flavienne comportait-elle une citadelle, un capitolé ? On les chercherait, tout naturellement, sur la colline adossée au rempart, sur celle qui porte la petite ville moderne ; mais pour s'en assurer, il faudrait y faire des fouilles. On me permettra une suggestion, qui n'a pas encore été présentée, que je sache : le bas-relief de la Louve allaitant Romulus et Rémus, que vous examinerez au musée, surmontait peut-être l'une des portes de l'enceinte du Capi-

tole, ou il appartenait à l'un ou l'autre des édifices de la ville haute. En effet, le même groupe se voyait sur l'une des portes de l'enceinte d'Auriens, dans la Somme, et un bas-relief semblable ornait le monument dit la « *Porte de Mars*, à Reims. En tout état de cause, il est presque impossible que les Romains n'aient pas utilisé la colline, enclavée dans l'enceinte, et qui la dominait ; à Saintes, le Capitole était aussi à l'un des angles de l'enceinte du premier siècle, et je ne serais pas surpris qu'ici on ne retrouve aussi les restes de l'oppidum gaulois, du temple de la déesse Aventia,... etc.

Que ce soit déjà en 260 - 64, que ce soit plutôt en 350 - 54, l'enceinte flavienne d'Aventicum fut, non complètement démolie, mais démantelée par les Allémanes. Au IV^{me} siècle, Aventicum est le chef-lieu de la *Civitas Helvetiorum*, et ce fait semble impliquer l'existence d'une enceinte fortifiée. Il est permis de supposer qu'on dut procéder à Avenches comme dans presque toutes les villes romaines des Gaules, qu'elles aient été fortifiées dès le premier siècle ou non, c'est-à-dire, qu'au IV^{me} siècle probablement, on y créa une enceinte très réduite, qu'il s'agira de retrouver. Sans prétendre avoir résolu le problème, il est un indice qui pourrait mettre sur la voie. Il est assez caractéristique qu'au Moyen Age, un peu partout en France, le peuple ait qualifié de « Sarrasin » beaucoup de monuments antiques, et précisément de « *murs sarrazins* », les enceintes réduites, des villes romaines du Mans, de Senlis, Beauvais, Noyon, Boulogne, Poitiers, Vaucluses, Nantes, sans compter divers murs romains à Clermont-Ferrand, Mélay-le-Vicomte près de Sens... etc. Or à Avenches, nous avons aussi un « Mur des Sarrazins », qui pourrait être un fragment de l'enceinte réduite, et dont il faudra suivre le tracé, en examinant s'il ne se rattachait pas à l'amphithéâtre. Il ne saurait être question de développer ce thème.

A trois exceptions près, qui seront indiquées, il ne reste plus rien de visible de la ville romaine : ni maisons, ni temples, ni édifices publics, et avec le système, méthodique depuis des siècles, de la destruction radicale des murs, pour en vendre les pierres, il serait bien difficile de dire ce qui en subsiste sous terre.

Je renvoie donc au Guide du « Pro-Aventico » pour la description et les commentaires des constructions indiquées sur le plan, et dont vous ne verrez rien, si ce n'est quelques débris, transportés au musée.

Les trois édifices d'Aventicum, encore partiellement visibles au-dessus du sol, sont :

1^o Un grand pilastre avec demi-colonnes adossées, nommé le « Cigonier », reste d'un vaste portique avec arcades, et qui marque l'emplacement présumé du Forum : présumé, car on n'en sait encore rien de sûr.

2^o En regard du « Cigonier », le Théâtre, dont le diamètre total de 106 mètres, est un peu plus fort que celui du théâtre d'Orange. Ses dispositions générales sont assez bien conservées ; vous en trouverez le plan et la description dans le Guide de l'Association « Pro-Aventico », association qui a fait déblayer et consolider les ruines. Pour expliquer certaines anomalies de ce plan, il importe d'ajouter qu'il est certainement le résultat de transformations et de réductions successives, dues, comme à l'amphithéâtre, aux destructions des Allémanes ; la scène originale, de la fin du premier siècle probablement, devait être plus développée, car la scène actuelle, minime, ne peut être que celle de la dernière réduction du théâtre.

3^e Enfin l'amphithéâtre, en ellipse de 103 mètres sur 93, et dont l'exploration est à peine commencée. Ce qu'on peut en dire, pour le moment, sera vite résumé. Toute la construction dépend de la situation de l'édifice, adossé à la col-

line. Dans la moitié inférieure, on constate trois phases constructives essentielles : la première probablement de la fin du I^{er} siècle, avec grandes arcades et entrée principale dans l'axe oriental ; la seconde, à la suite d'une destruction formidable, qui fit condamner l'entrée primitive et remonter le sol extérieur, fut accompagnée d'une ceinture de contre-forts semi-circulaires, d'un type bien connu dans l'architecture romaine ; l'entrée fut alors placée au centre approximatif de la face méridionale, laquelle fut partiellement coupée en 1750, lors d'une correction de la grande route contiguë. La troisième phase, du XI^{me}, la construction d'une grosse tour rectangulaire, pour commander la route et défendre l'accès de la ville du côté Nord-Est.

Cette tour, d'un grand intérêt archéologique, fut trop longtemps traitée avec le plus profond mépris, parce qu'elle n'était pas romaine, soi-disant « bernoise », et fut consciencieusement abîmée, vers le milieu du siècle dernier, pour y installer le musée. Quelle que soit sa date exacte, la tour dite « du musée » est antérieure aux travaux exécutés au XI^{me} siècle, vers 1076, par l'évêque Burckhardt de Lausanne, auquel on doit probablement l'origine de l'enceinte de la petite ville ; à cette époque remonte la tour d'angle, rectangulaire, du château, et un fragment de rempart, qui s'y adossait, et qui furent englobés dans la reconstruction de la seconde moitié du XVI^{me} siècle.

Pour le Moyen âge, et les XVI^{me}, XVII^{me} et XVIII^{me} siècles, il faut signaler les tours du *Vully*, de la *Portette* ou de *Benneville*, celle du *Mautauban*, les restes d'une chapelle romane, dédiée à Marie-Madeleine, chapelle contiguë au temple actuel, construit en 1711, type caractéristique pour cette époque.

Le château a des parties tout à fait remarquables ; il fut reconstruit à partir de 1565 par les frères Ballanche, l'un

architecte, l'autre sculpteur, mandés de Neuchâtel, mais d'origine française ; vous verrez leurs bustes sur la façade du château.

L'Hôtel de ville, transformé et agrandi en 1753, remonte à 1618.

* * *

Deux mots relatifs à l'itinéraire de votre visite. Vous rejoindrez la route de Morat, et la suivrez jusqu'au point où elle coupe l'enceinte romaine ; là se trouvait une intéressante porte secondaire, qu'il n'a pas été possible de laisser visible. Elle remplaça une des tours semi-circulaires, intérieures, habituelles, pour donner passage à un chemin tendant au port de Faoug ; c'est par cette porte que passa toute la pierre calcaire du Jura, utilisée par les Romains à Avenches.

De ce point, vous longerez l'enceinte jusqu'à la porte de l'Est, pour gagner ensuite le théâtre en suivant le tracé de l'ancienne voie romaine, au début tout au moins.

L'enceinte avec ses tours contemporaines, en fer à cheval, et qui font saillie à l'intérieur, non pas à l'extérieur, présente des détails constructifs très importants ; il faudra les examiner sur place, car impossible de les commenter maintenant.

Le rempart de 2 m. 40 d'épaisseur, sans les saillies de la base, exactement comme à la première enceinte d'Autun, s'élevait verticalement à 5 m. 61 ou 65 jusqu'au niveau du chemin de ronde (comme à Trèves) à 7 m. 51 ou 55 jusqu'au faite du crénelage, de 65 cm. d'épaisseur. Les merlons étaient munis à l'intérieur, du côté gauche, d'une traverse, soit d'un retour d'équerre ; bien que la saillie soit moins prononcée qu'aux créneaux gréco-osques de Pompéi, probablement pour ne pas trop diminuer la largeur du chemin de ronde, leur origine est plus grecque que romaine, et leur

présence, constatée pour la première fois en Suisse, est assez intéressante. On observera que ce type de créneaux fut complètement abandonné dès le milieu du II^{me} siècle, antérieurement peut-être, et que, si je ne fais erreur, il n'existe pas dans les enceintes du I^{er} siècle en France.

Il est d'ailleurs très rare qu'on ait pu fixer sûrement comme ici, le mode de crénelage, et lorsque cela a été possible, comme à Nîmes, il s'agit de simples merlons et créneaux, sans traverses intérieures.

On verra sur place comment le crénelage fut précipité dans le fossé ; pour le déblayer, il fallut détourner un ancien chemin, qui n'était que le fossé, comblé. Ce fut un gros travail, mais amplement justifié, car ce que, de ce fait, nous avons à Avenches, ne se trouve pas facilement ailleurs. Ce sont les dalles de recouvrement, bombées, complètes, et quelques fragments compactes du parapet, qui me permirent jadis de reconstituer ce crénelage ; mon collègue et collaborateur, M. Bosset, l'a fort bien traduit dans ses dessins, puis dans la restitution effective.

Il y aurait naturellement encore beaucoup à dire des remparts, mais le temps manque. Quelques mots des tours inégalement distantes. Il est actuellement sûr qu'il s'agissait de cages d'escaliers pour accéder au chemin de ronde des remparts, et d'abris pour les hommes de garde ; au niveau du sol, une large porte ; au niveau du chemin de ronde, une forte poutraison pour disposer des engins, et les baies cintrées nécessaires, dont les claveaux ont été parfois retrouvés dans le fossé. Impossible de fixer la hauteur des tours, qui ne devaient guère s'élever beaucoup au-dessus du crénelage, mais bien par contre leur mode de couverture.

Je ne connais pas de plan de porte de ville romaine semblable à celui de notre porte de l'Est, non pas à cause des six passages parallèles : au centre pour les véhicules et les

cavaliers ; les deux suivants, de part et d'autre, pour les piétons ; les deux derniers donnant accès aux tours. Ce qui est unique, et d'ailleurs très bien compris pour le but défensif, c'est que la *cour centrale intérieure est circulaire*, de 11 mètres 60 de diamètre. Quand elles existent, partout et toujours ces cours intérieures sont rectangulaires. S'agit-il d'une conception originale de l'ingénieur militaire de Vespasien, s'est-il inspiré d'un modèle, en Orient peut-être, et duquel ?

Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir. Des analogies ne se trouvent guère que dans la vieille architecture grecque, par exemple à la porte de Mégalopolis, à Messène ; ma comparaison se justifie par la disposition en demi-lune des portes de Rome et des Gaules à Fréjus (1^{er} siècle), disposition retrouvée à la porte occidentale de Vindonissa, et qui dérive évidemment de l'ancienne architecture militaire grecque ; et à cela s'ajoute le type de notre crénelage.

A l'exception de ses tours, disposition et dimensions de la façade principale de la porte de l'Est, que M. Bosset a fort bien tracée, correspondent assez exactement à celles de la porte Saint André, à Autun. Et pour donner une idée de ses dimensions, je dirai seulement que sa largeur *entre tours* et sa *profondeur*, sensiblement égales à celles de la Porta Pretoria à Aoste, dépassent celles de Nîmes, de la porte Saint André à Autun, de Turin, davantage encore celles de la Porta Nigra à Trèves, encore plus celles de la porte nord de Cologne, de la porte occidentale de Vindonissa, sans compter toute une série d'exemples plus petits, Timgad, Athènes, Vérone, Pompéi, etc. Pour qui connaît Rome, j'ajouterai que la largeur totale de notre porte de l'Est, tours y comprises, 38 m. 70, correspond presque exactement à celle de la Porta Maggiore.

Albert NAEF.

